

Compte-rendu de réunion de la commission « communication et participation citoyenne » - 12 janvier 2021 -

Présents : Bernard Guillaume, Bochaton Christian, Holz Jacques, Holz Jeanine, Poncet Claire, Ramousse Alain, Simian Fabienne.

- Finalisation du questionnaire sur le Rallye du Picodon
 - Travail sur le bulletin municipal
 - L'objectif rappelé étant que la nouvelle équipe municipale s'approprie ce bulletin municipal et puisse y mettre « sa patte ». Des transformations importantes avaient déjà été apportées lors du précédent mandat (mise en page, ajout d'illustrations (dessins, photos), etc.
 - Trois bulletins municipaux par an : en hiver (février), à la fin du printemps (mai-juin) et en automne (octobre).
 - Après réflexions voici la trame adoptée :
 - Un edito traditionnellement rédigé par Fabienne.
 - Les informations pratiques : ouverture de la mairie, adresse du site internet notamment pour les C.R. des séances du conseil municipal (puisque'il est décidé de ne plus faire de retour sur le bulletin) et réunions des commissions participatives, etc.
 - Etat civil.
 - Retour sur le travail de chaque commission participative, rédigé par les responsables de celles-ci.
 - Informations relatives à la C.C.B.D.
 - Un « focus » plus particulier est prévu pour:
 - En février , « l'instant patrimoine » : un article sur le thème du patrimoine à Eyzahut, par exemple, le Trou Furet, la grotte de l'Hermite, la croix du Serre ou une reproduction du cadastre Napoléonien, etc.
 - En mai-juin, une page recto-verso consacrée à la vie associative dans le village. Il sera proposé aux associations d'y inscrire leurs activités, projets, événements passés et futurs.
 - En octobre, « expression enfantine » : des enfants peuvent proposer un texte et/ou dessin de leur choix.
 - Le retour habituel sur les événements et animations dans le village.
 - Un encart réservé pour les commerçants à Eyzahut
 - Concernant la rédaction et la mise en page, tous les « articles » doivent être envoyés à Fabienne deux semaines avant la date prévue pour l'impression. Une fois la proposition de bulletin reçue par mail, un délai d'une semaine est prévu pour la relecture, les suggestions de corrections, ajouts et remarques.
- Il est envisagé de rechercher un papier plus épais et toujours recyclé pour l'impression.

➤ Pour le prochain bulletin municipal

- Informer sur les groupes-projet ouverts aux habitants à la C.C.D.B.
- L'instant patrimoine sera consacré au « Trou Furet » et non pas Trou du Furet !
- Pour l'encart commerçants il sera proposé aux repreneurs de l'auberge du furet ainsi qu'à Jean-Christophe Chabanol d'écrire quelque-chose.
- Les articles devront être envoyés à Fabienne au plus tard le 5 février.

➤ Informations diverses

Prochaine date de réunion prévue le 2 mars à 18h30 pour travailler sur la question du site internet de la mairie.